



Founex, le 13 décembre 2016/lf/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITÉ

AVIS DE LA MUNICIPALITE

Lors de sa séance du **12 décembre 2016**, le Conseil communal de Founex a :

1. Approuvé le préavis N° 11/2016-2021, concernant un demande de crédit d'un montant de CHF 2'040'000.00 en vue de financer l'exécution des travaux de création d'un trottoir à la route de Châtaigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour des chemins de l'Epinette et des Neyruaz - **objet soumis à référendum** ;
2. Approuvé le préavis N° 12/2016-2021, concernant le budget 2017
3. Approuvé le préavis N° 13/2016-2021, concernant la fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021

Claudine Luquiens
Greffe municipal

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.